Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe : formulaire de déclaration des fonctions exercées (à remplir via I-PROF pour le 1er vivier)

Psychologues de l'éducation nationale : fonctions exercées (1er vivier)	Année 2018
Corps et grade :	*Prérempli par I-Prof*
Echelon au 31 août 2018 :	*Prérempli par I-Prof*
Nom d'usage :	*Prérempli par I-Prof*
Nom de famille	*Prérempli par I-Prof*
Prénom :	*Prérempli par I-Prof*
Date de naissance :	*Prérempli par I-Prof*
Etablissement d'exercice principal au 31 août 2018 :	*Prérempli par I-Prof*
Académie d'affectation ou organisme de détachement :	*Prérempli par I-Prof*

RECEVABILITE : Les psychologues de l'éducation nationale classés au moins au 3ème échelon de la hors-classe au 31 août 2018 et qui justifient de huit années de fonctions accomplies conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 mai 2017 sont promouvables à la classe exceptionnelle de leur corps au titre des fonctions.

Si vous remplissez ces conditions de recevabilité, portez ci-dessous le détail des fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficile ou d'exercice de fonctions particulières exercées au sein d'un corps enseignant, d'éducation ou de psychologue du ministère en charge de l'éducation nationale, justifiant la recevabilité de votre dossier.

Corps d'appartenance	*Dates de début et de fin d'affectation*	*Ecole/Etablissement d'affectation ou organisme de détachement*	*Fonction exercée*

Je certifie avoir pris connaissance de la note de service annuelle relative à l'accès à la classe exceptionnelle et fournirai les pièces justificatives attestant de l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date : [renseignée automatiquement lors de la validation par le candidat]
Prénom et nom du candidat :